



Plus de 10 ans d'action communautaire autonome en environnement!

50, boulevard Taschereau, C.P. 25061

La Prairie, Qc

J5R 5H4

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Un partenariat vert et local en collaboration avec Desjardins

La Prairie, le 25 octobre 2021 – La Vigile verte a pu consolider une partie de ses opérations pour 2022 grâce à une contribution majeure de 5 000 \$ de la Caisse La Prairie et de la Caisse des Moissons-et-de-Roussillon. Cette somme est un premier financement à la mission de notre organisme communautaire autonome et un appui corporatif sans précédent.

La conservation et la protection environnementale sont des enjeux incontournables. Cette contribution témoigne de la reconnaissance envers la qualité du travail de nos bénévoles, de l'influence positive de l'organisme et de l'effet de levier de nos actions contribuant à la transformation socio-environnementale.

La Caisse La Prairie et la Caisse des Moissons-et-de-Roussillon sont des « coopératives bien enracinées dans leur milieu, et fières de contribuer à la protection de l'environnement et au mieux-être économique et social des collectivités. »

« Desjardins est un de nos partenaires d'affaires depuis 2010 et, avec cet apport, démontre un engagement sérieux envers notre réussite. Ce nouveau pan de notre histoire est prometteur et nous comptons bien maximiser nos actions terrains pour honorer cette grande confiance apportée à notre organisme. C'est un don local d'une somme importante pour nous, et il est d'autant plus précieux, car c'est un financement à la mission provenant de notre communauté. Sincères remerciements. » - Philippe Blais, président de la Vigile verte



De gauche à droite : Mme Solange Oligny, présidente CA caisse des Moissons-et-de-Roussillon, M.Philippe Blais, président de la Vigile verte, Mme Gina Philie, directrice de la Vigile verte, Mme Johane St-Onge, présidente du CA, caisse La Prairie

À propos de La Vigile verte

Membre de la CDC Roussillon, l'organisme sans but lucratif de conservation et de protection environnementale a été finaliste au prix Conscientia 2019 du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour ses efforts de nettoyage de cours d'eau. Sa mission principale est de protéger les dernières aires naturelles des bassins versants des rivières Saint-Jacques, de la Tortue et Saint-Régis. Un des objectifs principaux est de contribuer à l'obtention d'un statut légal de conservation pour le Boisé La Prairie-Brossard, incluant la basse Saint-Jacques.

– 30 –

Source : Gina Philie
Directrice
info@vigileverte.com
www.vigileverte.com